

Curé contre seigneur

Les registres paroissiaux de Cras-sur-Reyssouze (Ain) portent le nota suivant à la date du 25 juillet 1729 :

"ce vinqüième Monsieur de la Teyssonnière tua Messire Guillot curé de Buellaz par trois coups d'épée sur la place de Bourg"

Plutôt intrigué par les trois lignes du curé, j'ai cherché à en savoir plus et j'ai sollicité M. Maurice Brocard, chroniqueur à la Voix de l'Ain et auteur de "Bourg de A à Z" et de nombreux autres ouvrages sur l'Ain et son histoire.

Lui-même n'ayant jamais entendu parlé de ce fait divers s'est plongé dans les archives et a réussi à reconstituer l'histoire que je vous livre ci-après.

Tout commence à Buellas le 11 mai 1729. Nous sommes sous le règne de Louis XV. Voici ce que rapporte le dossier B104 des affaires criminelles de l'Ain aux Archives départementales :

"Ce 11 mai 1729 monsieur de la Teyssonnière seigneur des lieux et y demeurant, le jour d'hier à 7 heures le soir étant devant le cimetièrre de l'église de Buellaz, au près de messire Guillot prêtre curé du dit lieu, ce dernier échauffé par trop de vin qu'il avait bu, et après avoir été en assez longue conversation, dit à monsieur de la Teyssonnière qu'il avait des fonds qui ne lui appartenaient pas."

Suit ensuite une longue énumération d'histoires financières compliquées et difficilement lisibles. Bref la conversation porte sur des affaires d'argent.

On lit ensuite :

"Comme le dit Guillot étant plein de vin, il fit des réponses peu dignes de la bouche d'un ecclésiastique, il prononça des mots sales qu'il ne fallait pas dire. il sauta sur le seigneur lui mettant le poing sur le menton, lui sauta au gosier, le traîna sur le cimetièrre, s'en suivit une bataille à laquelle se mêla la sœur cadette du dit curé Guillot, elle se jeta sur le suppliant, le prit aux cheveux par derrière, le traînant sur le cimetièrre.

Le sieur curé étant à genoux sur la poitrine de monsieur de la Teyssonnière avec la main au collet pour l'étrangler, il lui mit les pieds sur l'estomac et lui donna plusieurs coups de pied contre la poitrine.

On transporta le malheureux dans le soir au château, il aurait dû être laissé mort sur place si quelques femmes qui firent l'alarme à la voix et quelques hommes n'étaient pas venus."

Le seigneur Louis Hubert de la Teyssonnière en réchappa et porta plainte contre cette voie de fait.

De son côté le curé Daniel Guillot, contestant toujours la propriété du terrain au seigneur, poursuivit son procès devant le bailliage de Bresse.

Hélas, le 25 juillet suivant vers huit heures du matin, alors qu'il venait de célébrer une messe dans la chapelle des Capucins et qu'il arrivait sur la place d'armes de Bourg (actuellement place de l'Hôtel de Ville), *"l'énergumène qui le guettait, s'élança sur lui et par deux coups redoublés de son épée, lui transperça le cœur. Le malheureux prêtre était bel et bien assassiné. Le lendemain 26 juillet 1729, en présence de ses confrères et de ses paroissiens, son corps était inhumé dans la collégiale Notre-Dame : il avait quarante-six ans."*

L'acte de sépulture du curé sur les registres paroissiaux de Bourg est très succinct mais, si vous allez consulter les registres paroissiaux de Buellas, vous allez être fort surpris de constater que l'acte relatant l'assassinat du curé Guillot a été entièrement raturé de façon à le rendre illisible. Ce crime de "lèse-parchemin" a peut-être été commis par l'un des descendants du seigneur de la Teyssonnière qui aurait cherché à effacer cette tache propre à ternir la réputation de son nom. Il ne se douta pas que le curé de Cras-sur-Reyssouze avait également relaté le meurtre en citant le nom de son ancêtre.

La revue "Visages de l'Ain", qui a relaté l'histoire à sa manière dans son numéro du 3ème trimestre 1956, a essayé de reconstituer l'acte des registres de Buellas. Je vous livre cette reconstitution telle quelle :

" Le vingt cinq juillet 1729 jour consacré à la fête de St Jacques le Majeur Apotre, mr Daniel Guillot prêtre et curé de cette paroisse de Buelle étant allé le samedi précédent à Bourg pour se plaindre en justice d'une entreprise faite led jour par M Louis Hubert de la Teyssonnière écuyer et habitant dud Buelle contre l'ancien droit de MMrs les Curés au sujet d'un passage de la cure à l'église dud lieu fut par deux coups d'épée redoublés percé au coeur et assassiné sur le champ par led sieur de la Teyssonnière sur les huit heures du matin sur la grand place de Bourg, regretté généralement de tous ses confrères de tous les gens d'honneur et de toute sa paroisse qu'il avait servi pendant dix-sept ans avec toute l'exactitude et la satisfaction possibles. Ledit assassinat arrivé au moment que led feu curé venait de célébrer la ste messe de l'église des RP Capucins. En foi de quoi en présence du s Jacques Bordat prêtre curé de Luponaz, sr François curé de Saint Rémy, sieur Jean Charles bourgeois de Buelle etc(indication des témoins de l'acte ayant signé et les illettrés) et inhumé le lendemain dans l'église collégiale Notre-Dame de Bourg."

N'essayez pas de rechercher la pierre tombale du malheureux curé Guillot dans l'église Notre-Dame, vous ne la trouverez pas. La révolution est passée par là et toutes les sépultures antérieures ont été détruites.

M. Brocard et moi aurions bien aimé savoir à quelle sentence le seigneur avait été condamné pour son acte, malheureusement nous n'avons pas pu retrouvé un quelconque document de justice sur cette affaire si ce n'est la relation de la bagarre initiatrice de toute l'histoire. Peut-être aurez-vous plus de chance que nous, à moins que le dit seigneur n'ait pas été poursuivi (*selon que vous êtes puissant ou misérable* ...).

Gabriel RIVAT

avec la collaboration de M. Maurice Brocard

Références :

- Registres paroissiaux de Bourg-en-Bresse (Ain)
- Registres paroissiaux de Cras-sur-Reyssouze (Ain)
- Registres paroissiaux de Buellas (Ain)
- Archives départementales de l'Ain (Affaires criminelles)
- Visages de l'Ain 3ème 1956
- Fascicule du millénaire de l'église Saint Martin de Buellas, septembre 1994, dont un extrait nous a été fourni par M. Alain Mange, président de l'association Patrimoine de Buellas.